

LE PETIT BULLETIN

Gazette du Montchabouillard



A VOS AGENDAS !

La FETE DU VILLAGE aura lieu le week-end du 7 et 8 octobre

Programme à venir..

Sommaire

- Éditorial p 1
- Vie municipale 2
- Vie communale 6
- Vie associative 15
- Environnement 20
- La Métropole 21
- Infos pratiques 22



Mairie de Montchaboud
Tél/Fax : 04 76 68 29 96
mairie-montchaboud@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture mairie
mardi : 10-12h /13-16h
mercredi : 10-12h
jeudi : 14-18h

Vie Municipale

Le mot du Maire

Bonjour à toutes et à tous

36° à Montchaboud, l'été est bien là avec des températures proches des 40° dont nous commençons maintenant à avoir l'habitude. Là aussi nous sommes relativement épargnés dans notre village, l'altitude, la forêt toute proche et la verdure omniprésente nous permettent de mieux vivre ces périodes de canicule.

Avec la période estivale arrivent également quelques nuisances malheureusement incontournables ; Les motos tout terrain qui surgissent dans nos chemins, et les cambriolages. Deux maisons du village ont malheureusement été cambriolées ce dernier mois.

Restons tous vigilants et bienveillants ; N'hésitons pas à communiquer sur des attitudes suspectes, des véhicules qui rodent ! Les gendarmes de Vizille sont toujours réactifs et intéressés par toute information de ce type. Je vous rappelle « l'opération tranquillité vacances » (OTV) : nous pouvons tous nous inscrire sur ce service en ligne du gouvernement qui permet de déclarer nos absences aux services de gendarmerie ;

Le point sur les réalisations de l'année en cours :

- Transfert de l'école de référence à l'école du Barlatier de Brié et Angonnes :

L'opération était d'importance et s'est très bien passée. Nous finalisons quelques détails sur le transport scolaire qui a été mis en place. La commune de Brié nous a très bien accueillie.

- Nous avons enfin notre petit parc de jeux ; le « Chaboud'choux land » est ouvert et semble remporter un certain succès. N'hésitez pas à en faire profiter les enfants et à nous faire part de vos éventuelles observations.

- Le terrain de Mr REY a enfin été acheté, et nous allons début septembre procéder au morcellement avec les services de la Métro (EPFL, PLUI, Inov'action). Les procédures administratives sont excessivement longues mais nous devons faire avec... Nous aurons l'occasion de reparler ensemble de ce projet.

- Bonne nouvelle : le chemin des Vignes a été remis en état par l'entreprise qui réalise de gros travaux sur les pylônes EDF situés sur la commune. La remise en état du chemin a fait partie de la négociation pour autoriser le passage d'engins lourds nécessaire au chantier. Cela a été bien fait et ne nous a rien coûté !

Voilà, et dernière info nous sommes actuellement en train de préparer la fête du village qui aura lieu le weekend du 07, 08 octobre. La MPT, le Chab'Kfé et la municipalité travaillent en commun pour faire de 2023 une édition exceptionnelle. N'oubliez pas de marquer cette date dans vos agendas !

Bon été à tous ; Pour ceux qui partent, bonnes vacances, et pour ceux qui restent, Montchaboud est un lieu de villégiature qui n'est pas si désagréable !

Le Maire,
Guy Soto

Vie Municipale

Montchaboud



Conseil Municipal du 29 mars 2023

Présents : 8 ; Excusés : 2 ; Pouvoir : 1

- 1- Vote du compte de gestion 2022 (9 votes pour)
- 2- Vote du CA 2022 (8 votes pour)
- 3- Vote du BP 2023 (9 votes pour)
- 4- Vote du taux des 3 taxes (7 votes pour)
- 5- Vote des subventions associations extérieures (9 votes pour)
- 6- Vote de la subvention MPT (9 votes pour)
- 7- Vote de la subvention Chab Kfé (7 votes pour)
- 8- Retrait de la compétence 3 du SICCE (9 votes pour)

Conseil Municipal du 9 juin 2023

Présents : 7 ; Excusés : 4

- 1- Election au Sénat (7 votes pour)
- 2- Désignation référent déontologue—CDG38 (7 votes pour)
- 3- Modification statuts du SICCE (7 votes pour)
- 4- Retrait de la commune de St Georges de Commiers compétence 1 SICCE (7 votes pour)
- 5- Inov'action—transformation SPL en SEM (7 votes pour)

Conseil Municipal du 12 juillet 2023

Présents : 8 ; Excusés : 3

- 1- Décision modificative n°1 (8 votes pour)
- 2- Convention tripartite pour l'accueil au centre de loisirs de Jarrie (8 votes pour)
- 3- Convention participation financière frais de fonctionnement de l'école de Brié (8 votes pour)
- 4 - Convention partenariat restauration scolaire avec la commune de Vizille 2023-2024 (8 votes pour)

À compter de 2023, les délibérations et arrêtés seront consultables sur le site :

<https://mairie-montchaboud.fr>

- Article L. 2131-1 du Code général des collectivités territoriales,
- Ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021,
- Décret n° 2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements)

Vie Municipale

La rentrée 2023/2024



17 enfants de Montchaboud, scolarisés en école primaire, sont inscrits et feront leur rentrée à Brié-et-Angonnes. La ligne 470 a été mise en place pour leur transport mais pourra aussi être utilisée par tous les usagers qui le souhaitent.

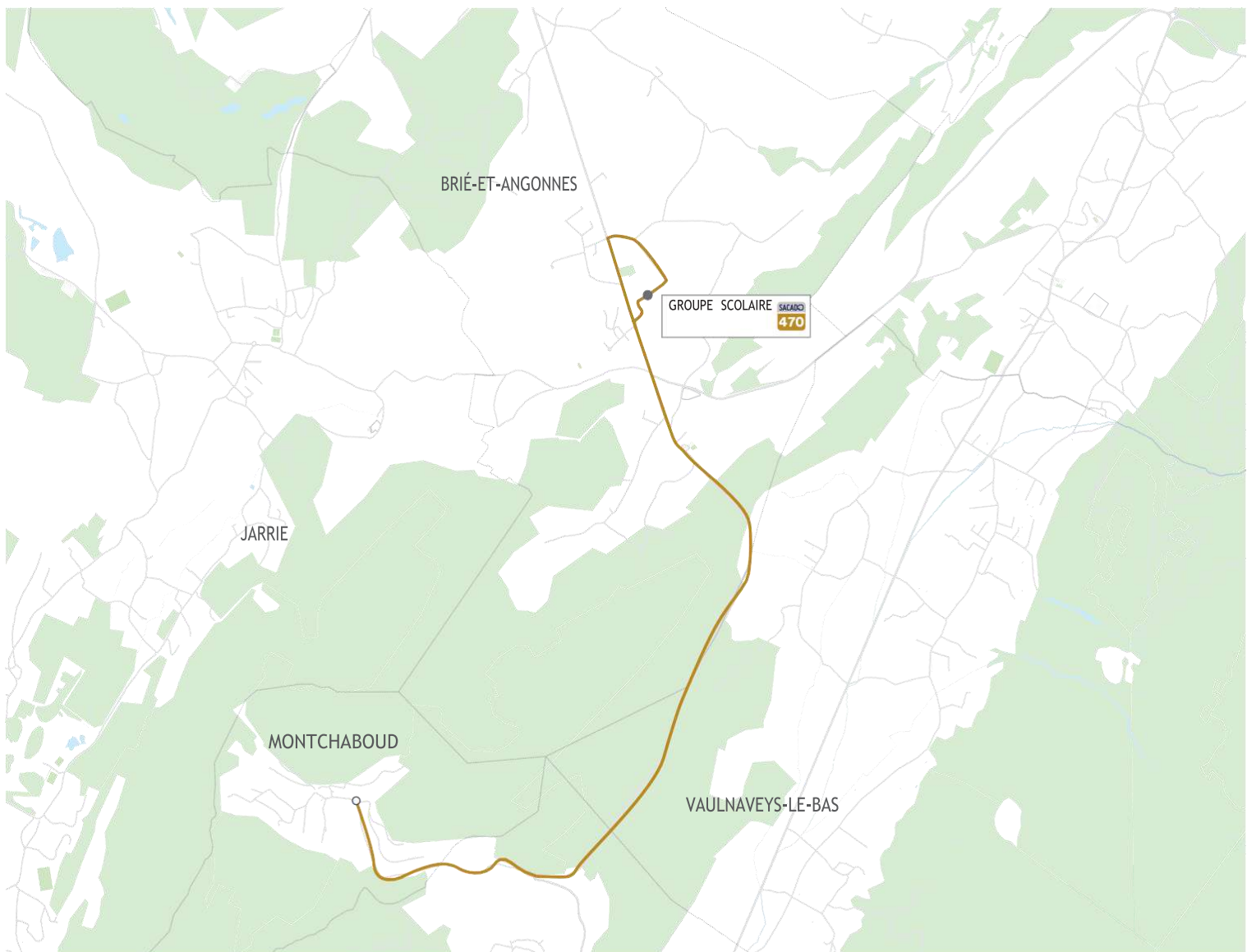
ALLER

Montchaboud Village 8h03
 Brié -et -Angonnes 8h20
 École le Barlatier

RETOUR

Ecole le Barlatier 16h20
 Brié-et-Angonnes
 Montchaboud Village 16h40

Jours de circulation : lundi, mardi, jeudi, vendredi, uniquement en période scolaire.



ACCUEIL centre de loisirs André Malraux

A partir de la rentrée 2023, les enfants de primaire Montchaboud seront majoritairement scolarisés à Brié-et-Angonnes .

Le centre culturel André Malraux propose sur l 'école le Barlatier, un centre de loisirs avec un accueil le mercredi et les vacances scolaires. Il était essentiel que les enfants de Montchaboud puissent bénéficier de cet te structure aux mêmes conditions que les Briataux.

Une convention tripartite a été enfin signée et la marie de Montchaboud s'est engagée à participer financièrement au projet de l 'accueil de loisirs en versant au centre de loisirs, la somme de 5 euros par enfant par journée d'inscription et de 3 euros par enfant pour une demi journée.

Les enfants Briataux restent prioritaires, mais les familles de Montchaboud pourront bénéficier des conditions tarifaires selon quotient, identiques à celles des habitants de Brié-et Angonnes.



CCAS

La canicule et les risques pour les personnes âgées

En cas de vague de chaleur, la personne âgée est exposée à des pathologies diverses dont la plus grave est le coup de chaleur (forme d'hyperthermie) et ce, d'autant plus qu'elle présente souvent des risques de vulnérabilité (existence de maladies chroniques, prise de certains médicaments, perte d'autonomie). Ces pathologies graves surviennent par anomalie des phénomènes de régulation de la température corporelle. Il s'agit donc avant tout d'assurer une prévention efficace (rafraîchir, éventer, hydrater, nourrir) pour éviter l'apparition de pathologies graves liées à la chaleur.

Source : https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/rpp-canicule_2016.pdf

Avec l'âge, la sensation de soif se fait moins sentir, pensons à proposer régulièrement à boire aux anciens que nous côtoyons, famille, amis, ou voisins isolés ;

Certains ont des difficultés à boire, il est possible de compléter un peu l'hydratation avec l'aide d'aliments qui ont des apports en eau importants, le melon, les fruits en général, les tomates et concombres, les sorbets.

Les signes de déshydratation peuvent être une peau qui garde le pli cutané, une langue sèche, une constipation ou une diarrhée, une grande fatigue, des vomissements.

Soyons attentifs et prenons soin des plus anciens.

Vie Communale

Le Chaboud'choux Land est prêt pour les beaux jours !



Crédit photos municipalité

Nous voici déjà à mi-mandat et les propositions d'aménagement faites avant les élections sortent (enfin) de terre (fichu COVID...)!

Après un gros boulot réalisé par la Commission travaux (choix des jeux implantés, des prestataires et une bonne part d'implication personnelle du 1^{er} Adjoint - merci Jean-François pour le terrassement réalisé) ainsi que de la Commission Finances (subvention obtenue auprès du Conseil Départemental de l'Isère), l'espace ludique réservé aux tout petits, nommé «Chaboud'choux Land» a ouvert son portail le 23 mai.

Le toboggan et les jeux sur ressorts attendent nos plus jeunes habitants pour des temps de plaisir et de convivialité. Nous rappelons que conformément au règlement des aires de jeux, les enfants demeurent sous la surveillance des adultes.



Notre partenaire financier sur cet aménagement

Coût total TTC (installations clôture et jeux)	28174.79 €
Subvention prévue (Conseil Départemental de l'Isère) TTC	6457 €
Reste à charge pour la collectivité TTC	21717.79 €



Vie Communale

Acquisition de terrains

Après quelques mois d'attente, la transaction concernant le terrain de 2950 m² situé en face du Potager de l'Oliva, a été finalisée. Pour rappel, Alain Rey a donné la priorité à la mairie pour cette acquisition, heureuse opportunité qui permet à la commune d'être enfin propriétaire de foncier constructible.

L'acquisition de ce terrain a été rendu possible par la mobilisation de l'EPFL (Etablissement public Foncier Local), qui a pour but de faciliter l'acquisition immobilière et l'aménagement pour les communes.

Montchaboud s'est engagée à rembourser l'EPFL, devenu propriétaire du terrain, sous 4 ans. Dans ce laps de temps, afin de préserver les finances communales, le terrain sera démembré et 3 parcelles proposées à la vente pour construction de maisons individuelles. La vente de ces trois parcelles couvrira le prix d'acquisition du foncier par l'EPFL.

Une quatrième parcelle d'environ 1100 m², restera propriété de la commune. L'équipe municipale étudie différents projets, dont une micro crèche, un bâtiment communal comprenant un espace technique municipal et un commerce multiservice. En R+1 pourraient être aménagés deux logements locatifs...

Des places de stationnement compléteront cet aménagement, facilitant ainsi les activités liées à ces espaces ainsi que celles du Potager de l'Oliva.

Des dossiers de subventions auprès du Conseil Départemental de l'Isère et de l'Etat (Dotation Equipement Territoires Ruraux) seront constitués afin de limiter le recours à l'emprunt.

Nous remercions Alain Rey d'avoir favorisé cette transaction.



Cérémonie du 8 mai

La cérémonie de commémoration traditionnellement organisée par la Mairie s'est déroulée en présence des pompiers de Vizille.

Après un discours prononcé par M. Aurélien Telmon, Conseiller municipal, correspondant Défense de la commune et la prise de parole de M. Guy Soto, Maire de Montchaboud, Martin âgé de 18 ans a trouvé le ton juste pour la lecture de « Liberté » le poème de Paul Eluard .

Et par le pouvoir d'un mot

Je recommence ma vie

Je suis né pour te connaître

Pour te nommer

Liberté

Vie Communale

L'AGORA des jeunes

« 70% des jeunes se sentent bien à Montchaboud »

A la suite d'une première soirée le 19 novembre au Chab'Kfé avec 8 participants, une méthode de mobilisation dans le bus scolaire a été testée pour sensibiliser les jeunes au projet d'une rencontre avec les élus.

Jean –François Mirallès, représentant de l'association Y-Nove et Anne Favier, de la Ligue de l'enseignement ont pris le bus avec les collégiens et lycéens et ont pu en rencontrer 16. Au final 24 jeunes de notre commune se sont exprimés sur leurs besoins, leurs envies, leurs projets. A partir de cette récolte, ces jeunes ont été invités à préparer l'Agora qui a eu lieu le samedi 17 juin à 10h.

L'objectif de l'Agora était de permettre une rencontre et un débat entre les jeunes et les élus à partir du regard, des impressions, des besoins et des projets de la jeunesse du village .



Les thématiques récoltées en réunion ou dans les bus sont plutôt axées sur : le pump track et /ou un parcours VTT attendus mais qui n'arrivent pas, le manque de terrain de sport type city stade pour les jeunes, le manque d'une petite épicerie de village, la question des bus, l'envie de faire des soirées spécial jeunes... les idées à débattre ne manquent pas !

Le sondage met en évidence un attachement au village marqué avec presque 70% des jeunes qui se sentent bien à Montchaboud, mais 30 % seulement pensent qu'il y a des activités pour les jeunes sur la commune.

Sur les questions de société, même si la question est volontairement un peu vaste et large, les réponses sont plus tranchées :

- seulement 6% des jeunes pensent que la société leur fait confiance
- 0% font confiance à la société !

Ce résultat n'est malheureusement pas spécifique à Montchaboud et se retrouve quasiment dans les mêmes proportions dans les 8 autres communes rurales qui ont participé à l'enquête.

Vie Communale

Que veulent nous dire les jeunes de Montchaboud?

Quels sont leur besoins, leurs attentes ?

L'Agora s'est finalement déroulée avec la présence de 7 jeunes, 3 élus, de 2 intervenants de la ligue de l'enseignement et de Mme Marie Questiaux, Conseillère Départementale (Canton Oisans Romanche)

Après un temps de jeux « brise-glace » jeunes et élus ont en première intention confronté leurs attentes respectives :

Qu'est ce que j'attends

Des jeunes, de la part des élus

Une implication dans la vie du village

Qu'ils soient forces de proposition

Faire ensemble : dire ce qu'on fait, faire ce qu'on dit

Qu'ils donnent leur avis sur les projets de la commune

Connaître leur vision de l'évolution du village, tel qu'ils le souhaiteraient pour avoir envie d'y vivre adulte.

Des élus, du coté des jeunes

Ecoute

Agir avec des échéances de réalisation

Un lieu pour les jeunes

Respecter les délais de projets annoncés

Permettre aux jeunes de s'impliquer dans les projets



Vie Communale

S'il y avait des choses à changer dans ma commune ?

Deux demandes principales ressortent :

- Un city stade
- Une salle pour les jeunes, aménagée par les jeunes

Plan d'action demandé par les jeunes et validé par les élus :

- Le City stade : en septembre , organisation d'une visite du terrain, on discute, on choisit, on fait des plans et un budget.
- Deux référents pour la communication avec les élus sont nommés : Lou et Léon.

Ce dialogue entre jeunes et élus sera sans doute à entretenir pour qu'il perdure, chacun devra aller vers l'autre, tout reste à construire. Pour les jeunes, le chemin à faire sera de développer une envie d'être acteur, de s'impliquer dans la vie du village et de savoir participer à certaines tâches collectives, mais aussi de comprendre les contraintes budgétaires d'une commune.

Du côté des élus, prendre en compte les attentes des jeunes est une évidence et l'équipe municipale s'engage à agir, à mener une réflexion pour répondre à leurs demandes, une proposition sera faite en septembre en qui concerne leur besoin légitime d'un « lieu à eux » et reste disponible pour les recevoir de nouveau, quand ils le souhaiteront.



La journée s'est terminée autour de pizzas partagées. Des cadeaux ont été remis aux participants, confiture butternut / vanille offertes par Kilian le maraicher du village, savoureux biscuits préparés et offerts par Laurence (LC délices) et bons pour des boissons offertes par le Chab'Kfé.

Vie Communale

« c'est un enjeu essentiel de ne pas perdre d'hectares agricoles »

Pour notre plus grand plaisir, les ventes de fruits et légumes ont repris à l'Oliva, le 2 mai.

A cette occasion, M. Le Maire a invité des élus de communes voisines à venir découvrir l'espace de maraichage et les produits proposés par Kilian et Elodie.

M. Jérôme Buisson, Maire de Notre Dame de Mésage, M. Michel Gauthier, Maire de Miribel-Lanchâtre et Mme Cyrille Plenet, Maire de Séchillienne se sont joints aux habitants de Montchaboud pour partager un apéritif offert par la municipalité et échanger sur cette activité récente au village. Mme Cyrille Plenet, en tant que Vice présidente de Grenoble Alpes Métropole en charge de l'agriculture, de la filière bois et de la montagne a tenu à être présente, et à encourager cette initiative locale.

Comme elle l'exprime dans une interview diffusée sur TV Grenoble : *« C'est un enjeu essentiel de ne pas perdre d'hectares agricoles, de préserver l'existant, d'aider au développement et à l'installation de nouvelles activités agricoles, et aussi avoir une attention et prendre soin des agriculteurs, plus de la moitié ont aujourd'hui l'âge de la retraite et nous avons un travail à faire sur la succession et la transmission »*

A petite échelle, les cultures maraichères de Montchaboud contribuent à ce défi !

Crédit photos :municipalité



S'inscrire à l'opération tranquillité vacances (OTV) (Démarche en ligne)

Ministère chargé de l'intérieur

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de police ou de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage ...).

Pour vous inscrire, vous pouvez utiliser le service sur internet ou vous rendre en commissariat de police ou en brigade de gendarmerie.

Le service en ligne vous permet de déterminer si la surveillance de votre logement dépend des services de police ou de gendarmerie.

L'opération tranquillité vacances est possible en France métropolitaine et dans les départements et régions d'outre-mer: Guadeloupe - Guyane - Martinique - Mayotte - La Réunion.

Votre inscription à l'opération tranquillité vacances doit être effectuée au plus tard 3 jours avant votre départ si votre logement dépend des services de police.

Votre inscription doit être effectuée au plus tard la veille du départ si votre logement dépend des brigades de gendarmerie.

Une fois la démarche en ligne complétée, **vous n'êtes pas informé de la façon dont se déroule la surveillance**. Vous êtes contacté par la police ou la gendarmerie uniquement si la patrouille constate quelque chose de suspect.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241>

Relève annuelle des compteurs d'eau potable entre le 24 août 2023 et le 20 septembre 2023.

La facturation des volumes consommés est programmée à l'issue de cette relève, courant septembre.

Espace abonnés sur : eau.grenoblealpesmetropole.fr

43 avenue du Maquis de l'Oisans

Le Pont de Claix

04.85.59.50.00



Etat Civil

Décès :

Le 18 avril 2023 est décédé M. CARRAUD Adolphe

Le 11 juin 2023 est décédé M. GERVAISE André

Nos condoléances sincères à la famille

Mariages :

Le 08 juillet 2023, deux mariages ont été célébrés :

Alexis NOCENTE et Mélanie ARMAND

Kévin RIVIER et Jucelli RODRIGUEZ TOVAR

Félicitations aux jeunes mariés

Urbanisme

Demandeur	Parcelle	Projet	Décision
Mme LESTIENNE	AA10	Pose panneaux photovoltaïques	Favorable le 09/05/2023
Mme M. ARCHEN	AA107	Pose panneaux photovoltaïques	Favorable le 09/05/2023

Consultances architecturales

Le Conseil d'Architecture Urbanisme Environnement de l'Isère (CAUE) met à votre disposition gratuitement un architecte.

Vous avez besoin d'un conseil avant le dépôt d'un PC.

Contact pour la prise de rendez-vous : **04.57.38.50.59**

Vie Communale

Vide-grenier Le 15 octobre



Faire du tri et de la place dans ses placards, garder seulement ce dont on se sert, gagner un peu d'argent en faisant profiter à d'autres à moindre coût de ce dont on ne se sert plus, la démarche est écologique.

Vêtements, jouets, instruments de cuisine, outils, objets déco, petit mobilier, la liste n'est pas exhaustive, on trouve de tout dans les vide-greniers !

La Municipalité met gratuitement à disposition la salle polyvalente et la cour attenante pour les habitants de Montchaboud qui souhaitent participer à l'évènement.

Ce vide-grenier est réservé aux particuliers, habitant Montchaboud, qui vendent exclusivement des objets personnels usagés, pas de denrées alimentaires et pas de vendeurs professionnels.

Les personnes souhaitant s'inscrire doivent se faire connaître auprès la mairie :

avant le 1er septembre

Un formulaire d'identification et d'inscription sera envoyé ultérieurement par boîte mail .



Vie Associative

Les savoir-faire à Montchaboud : le pain !



Le four communal a repris du service le vendredi 26 mai à l'initiative de Christian Bouvier. Avec le support de la Maison Pour Tous, une soirée vente de pains a été organisée et suivie avec un grand succès. Jean-Paul Mathieu a préparé la pâte, Christian et un groupe d'habitants ont généreusement donné de leur temps pour chauffer le four et surveiller la cuisson, avec un résultat croustillant à souhait !



Les villageois espèrent une prochaine fournée !

Au village, tout est prétexte à partage et à convivialité, les habitants se sont retrouvés à cette occasion autour du bassin pour un apéritif improvisé, mais copieux.



Vie Associative

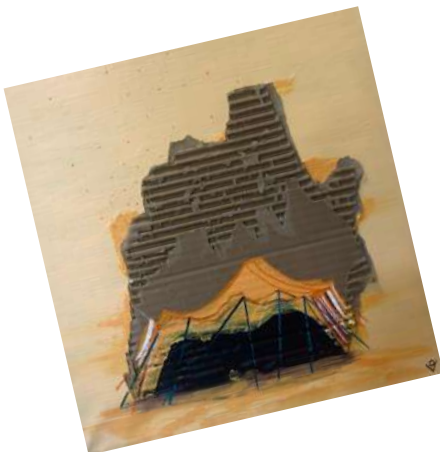
La Maison Pour Tous

Le 23 juin, l'atelier « Galerie des couleurs » a ouvert ses portes pour son 20^{ème} vernissage, une soirée remplie de joie, d'émotions, de bonheur et de couleurs !

Montchabouillards, familles et amis ont répondu présent à l'invitation lancée par les artistes de Montchaboud et ont partagé l'apéritif généreusement offert.



Une cinquantaine d'œuvres étaient exposées, les thèmes de l'année, mais aussi des œuvres majeures de ces 20 dernières années

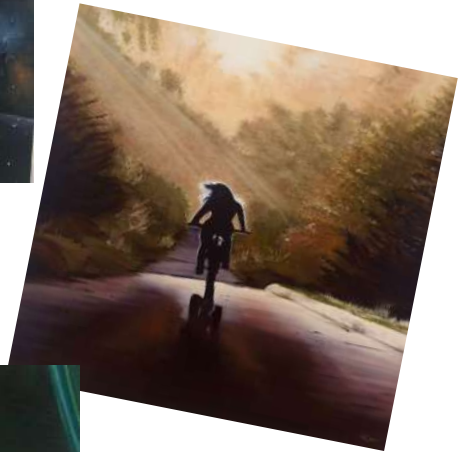


Vie Associative

« Galerie des couleurs »



Des thèmes riches et variés, « sur la route », « dans le rétroviseur », les cartonnées inspirées de l'artiste iranienne Golsa Golchini, et aussi un hommage à Pierre Soulages, grand peintre de l'art abstrait qui a sublimé la couleur noire.



Chacune des œuvres de l'exposition captive le regard comme tout fruit d'un travail fait avec passion, mais en voici seulement un échantillon...

Merci aux artistes de Montchaboud.



Vie associative

Le Chab'Kfé



Le 22 juillet : soirée jeux de société au Chab' Kfé : venez nombreux !

Jeux prêtés par « la fiancée du lutin »

Les festivités ont été nombreuses ce trimestre au Chab'Kfé.

Les habitants du village ont ouvert la saison grâce à leurs nombreux talents. Chants, sketches, musique, danses et tours de magie ont rythmé la soirée du 13 mai, le Montchaboud Show était de retour, encore plus inventif et dynamique !



Le Chab Kfé sera fermé au mois d'août

**A noter : Soirée de réouverture avec concert le 9 septembre
AG de l'association le 29 septembre**

Le 3 juin, Michel Chong, Philippe Beys et leur groupe de passionnés de musique traditionnelle irlandaise et écossaise nous ont fait tourner, sauter, virevolter, accompagnés du Scottish Circle des 3 lacs, dans un bal celtique effréné.



Et une première au Chab, le 1er juillet a vu ressortir des placards les tubes des années 75/80, il était difficile de savoir qui était qui, sous des perruques colorées et derrières des lunettes improbables ! Un flash back léger et fun vers des années disco bien festives !



Environnement

Ambroisie



Chaque année la période d'août à octobre s'accompagne d'une importante production des pollens d'ambroisie.

Notre région est particulièrement concernée par ce risque. En effet, 13% de la population d'ARA présente une allergie au pollen de cette plante exotique envahissante. Dans les zones fortement infestées, ce pourcentage atteint plus de 20% de la population. Ainsi les rhinites, écoulements nasal, toux, conjonctivite, urticaire ou eczéma que cette plante induit impactent le quotidien d'une part importante de la population de notre collectivité (dans l'Isère, 122 937 personnes ont consommé des soins liés à l'allergie à l'ambroisie en 2019, et 720 000 personnes en 2019 à l'échelle de la région).

Au-delà de ses impacts sur l'état de santé des populations, il faut également considérer ses impacts croissants sur les rendements agricoles et la biodiversité.

Il est donc essentiel de lutter de façon coordonnée contre l'ambroisie et cela passe par 2 objectifs complémentaires :

Limiter les niveaux de pollens produits : dans les zones infestées

Empêcher sa propagation vers les secteurs non infestés : dans les zones de front de colonisation.

Dans le cadre de l'évolution de la réglementation nationale, chaque préfet a, au cours de l'année 2019, décliné cette réglementation à l'échelle départementale en prenant **un arrêté de lutte obligatoire** et en mettant en place un comité départemental de coordination de la lutte contre l'ambroisie. Celui-ci a établi un plan d'actions.

Les arrêtés et les plans sont à retrouver sous : <https://ambroisie.fredon-aura.fr/documentation-reglementation/>

Vous pouvez signaler les plants d'ambroisie via la plateforme de signalement ambroisie

Modalités à retrouver sous : <https://signalement-ambroisie.atlasante.fr/apropos>

Vous avez également l'obligation de

- détruire ces foyers avant la floraison pour éviter les pollens dans l'air,
- détruire avant grenaison pour éviter sa dissémination,

Autres sources d'information sur l'ambroisie :

L'observatoire des ambrosies : www.ambroisie.info

FREDON Auvergne Rhône-Alpes : <http://ambroisie.fredon-aura.fr>

L'ARS Auvergne Rhône-Alpes : <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/ambroisie-attention-aux-allergies>

La Métropole

Installer un chauffe eau ou un chauffage solaire

La Métropole propose une aide financière (jusqu'à 2000 €)

Avec l'aide au solaire thermique, bénéficiez d'aides financières pour installer sur votre toit un système solaire thermique, afin de chauffer votre eau du robinet.

Les systèmes de chauffage combiné qui assurent à la fois le chauffage solaire du logement et l'eau chaude sanitaire sont également concernés par cette aide.

L'aide est progressive, elle est délivrée en fonction des revenus du foyer

- Foyers modestes et très modestes : 2000 €
- Foyers intermédiaires : 1200 €
- Foyers hors plafonds de ressources : 1000 €

L'aide au solaire thermique, gérée par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC), est cumulable avec MaPrimeRénov' de l'État et la valorisation des Certificats d'économie d'énergie (CEE). Elle est cumulable également [avec les aides de la Métropole liées au dispositif Mur Mur](#)

L'ensemble permet de couvrir de 30% à 85% de l'achat d'un chauffe-eau solaire (qui coûte environ 7000 €)

Pour demander l'aide au solaire thermique, contactez un conseiller énergie :
 par courriel : aidesolairethermique@alec-grenoble.org
 ou par téléphone : 04 76 14 00 10

Vous pouvez retrouver l'ensemble des renseignements sur le site de La Métropole :
<https://www.grenoblealpesmetropole.fr/185-installer-un-chauffe-eau-solaire.htm>



Infos pratiques

Renouveler sa carte d'identité ou passeport

Actuellement, le délai pour avoir un rendez-vous est compris entre 2 et 3 mois. Un moteur de recherche a été mis en place permettant de visualiser, pour les 3 mois à venir, les rendez-vous disponibles dans un certain rayon géographique : <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr>

Maison médicale de garde de Vizille

Dans le cadre de la permanence de soins ambulatoires, la commune de Montchaboud est rattachée à la maison médicale de garde de Vizille.

La Maison Médicale de Garde de Vizille accueille les patients pour des consultations d'urgence de médecine générale uniquement sur RDV le soir et les week-end. Pour y accéder il est demandé de contacter le 15 ou le numéro suivant :

0 810 15 33 33

Les médecins généralistes du secteur interviennent dans cette structure.

Elle est ouverte le soir, le week-end ainsi que les jours fériés.

La maison médicale de garde se trouve au 101, rue du 19 mars 1962 à Vizille.

ESPACE FRANCE SERVICE "LA SOURCE"

Leurs missions : La médiation sociale et l'aide aux démarches administratives : CAF, CPAM, CMU, CARSAT, Impôts, Banques, Pôle Emploi, Administrations, Logement, etc...

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h SANS RENDEZ-VOUS

Pôle de Services Publics "La Source" - 1, square Alfred Poncet - 38220 VIZILLE (face à La Poste) Tél. 04 76 78 86 42 Courriel : vizille@pimmsmediation.fr



ADAPTER SON LOGEMENT À SON ÂGE OU SON HANDICAP

Des aides existent

Rester dans son logement est un signe d'autonomie



Des aménagements sont parfois nécessaires afin que certaines personnes fragiles, handicapées ou âgées, puissent se sentir en sécurité chez elles

Pour répondre au mieux à la demande des personnes concernées, le Département en partenariat avec l'ADIL 38 (Agence départementale d'information sur le logement de l'Isère) a produit un support pratique d'utilisation en mentionnant les principaux critères d'octroi des aides financières existantes ainsi que les coordonnées des organismes à contacter.

(Ce support est disponible en mairie)

Infos pratiques

Petites annonces

Au fil d'Élo
Couture et broderie
Fait main à Vaulnaveys-le-Haut

Léna déchet - Univers bébé - Accessoires

Élodie QUEYRAS - 06.08.03.89.41
_au_fil_d_elo
<http://elodiequeyras.wix.com/aufilelo>

Praticienne en massage bien-être
Venez vous ressourcer, vous détendre

Je vous propose divers massages adaptés à votre besoin du moment
Pensez à vous et à vos proches
Possibilité de bons cadeaux
N'hésitez pas à me contacter pour de plus amples renseignements

tél : 06.83.93.23.65
Chrystèle Mathieu

CRÉATRICE DE GOURMANDISES
Artisan Pâtisier - Cake Design - Traiteur

07 82 08 82 73
lcdelices@laposte.net

75 route du village 38220 Montchaboud

@lcdelices58
LC Délices

LE DEUN Laïc & THIRION Dejan - Montchaboud
Tél. 07 82 86 73 79
bellevue.paysage.isere@gmail.com

Appelez pour un devis gratuit !

- Taille et rabattage de haies
- Tonte, désherbage, débroussaillage
- Entretien du jardin
- Élagage et abattage d'arbres
- Travaux paysagers et création

Profitez de 50% de crédit d'impôt pour les travaux éligibles aux services à la personne :
Demandez nous pour plus d'informations

Le comité du Secours Populaire de Vizille devient le comité Drac-Romanche toujours situé 33 rue Argoud à Vizille, près de la piscine.

Les communes de Jarrie et Champ sur Drac sont intégrées à notre comité.

Vous pouvez déposer vos dons matériels (vêtements, linge de maison, chaussures, sacs, foulards, vaisselle, jeux, jouets...) propres et en bon état, les lundi et vendredi après midi de 14h à 16h, ou bien déposés soigneusement dans le container qui est dans la cour.

La mode est aux articles de seconde main.

Venez nous rendre visite. La "boutique" est ouverte à **tous publics** les vendredi après midi de 15h à 17h30

et le samedi de 9h à 12h. Venez faire de bonnes affaires.

Nous vous y attendons nombreux, afin de faire vivre la solidarité sur notre territoire.

Une participation financière solidaire modique vous sera demandée.

Solidairement,

Les bénévoles 04 76 78 91 38

Infos pratiques

Mes services publics

EN CAS D'URGENCE

Gendarmerie : 04 76 78 98 50 (Vizille)
 Pompiers : 18
 SAMU : 15
 Maison Médicale de Garde : 0 810 15 33 33
 Urgence depuis un portable : 112

CAMBRIOLAGE

Prévenez la gendarmerie
 de Vizille tel : 04 76 78 98 50
 n'oubliez pas de leur signaler la
 période de votre absence

RAPPEL DES HORAIRES POUR EFFECTUER LES TRAVAUX BRUYANTS

Lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h
 Le samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
 Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

BUREAU DE POSTE

Horaires d'ouverture
 Lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et
 de 14h à 17h30
 Samedi le matin uniquement.

LES HORAIRES DE VOS DECHETERIES **0800 500 027**



Toute l'année, les jours suivants (sauf jours fériés) :

Champ sur Drac : lundi, mercredi, vendredi, samedi : 9h-12h / 13h30-18h
 Mardi, jeudi : 13h15-18h
Vaulnaveys Le Haut : Lundi au samedi : 8h45-12h / 13h-18h
Vizille : Mardi au jeudi : 12h30-18h
 Vendredi et samedi : 9h-12h / 13h15-18h00

Attention en période de fortes chaleurs les horaires changent, les déchèteries ferment à 16h. Vérifiez sur le site de Grenoble alpes Métropole les dates de déclenchement du plan canicule

Le Petit bulletin est une publication de la mairie de Montchaboud

75 route du village - 38220 Montchaboud

Téléphone /Fax : 04 76 68 29 96

E.mail : mairie-montchaboud@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Guy SOTO

Rédaction : Véronique Feltrin

Tirage : 109 exemplaires distribués en boîtes aux lettres et 47 envoyés par mail